

Retour sur la journée technique viticole

Le Domaine de Mons a accueilli le 4 juillet, viticulteurs et techniciens, afin d'échanger sur les pratiques économes en intrants. Plusieurs conférences et ateliers se sont ainsi succédés, suscitant à la fois intérêt et débat.

La grande thématique à l'ordre du jour était la présentation des actions menées dans le Gers, dans le cadre du plan Ecophyto (restitution du programme 0 Herbi Viti, présentation du réseau ferme Dephy, du programme d'expérimentation Expé EcoViti, atelier MSA : protection des utilisateurs, filtres charbon). Autre temps fort de la journée, la présentation par la FDCUMA du Gers d'une initiative innovante, l'aire de lavage collective de la CUMA d'Aydie. Les ateliers sur le terrain ont également été l'occasion de présenter aux viticulteurs gersois, les essais menés par l'IFV en collaboration avec la Chambre d'Agriculture sur le Domaine de Mons.

Réseau Ferme Dephy Viticulture et Expé EcoViti

Le réseau Ferme Dephy a été mis en place dans le Gers en 2011, il répond à l'axe 2 du plan Ecophyto. Il a pour objectif de démontrer que la réduction de l'usage des produits phytosanitaires est possible, d'acquiescer des références et de les valoriser.

Le réseau Ferme gersois compte 10 exploitations (dont une en conversion AB) diversifiées et représentatives du vignoble gersois (AOC Madiran, IGP Côtes de Gascogne, AOC Armagnac, VSIG).

Depuis 2009-2010 (années références), les campagnes ont été très différentes : 2011 année clémente a permis une réduction de l'IFT de 3,5 par rapport à la référence (réduction de la zone traitement obligatoire Flavescence Dorée, conditions climatiques favorables) ; en 2012, année plus difficile, l'IFT est remonté tout en restant inférieur à la référence. Cela démontre d'ores et déjà une amélioration des pratiques et notamment une meilleure gestion des fondicides grâce à la modulation de dose

et l'optimisation de la pulvérisation (Figure 1).

Pour exemple, le Lycée Agricole de Riscle engagé dans le réseau Ferme, a mis en place en 2012, une stratégie « dose optimisée » sur 20 % de la surface suivie dans le cadre du réseau ferme DEPHY. Cette stratégie se traduit par une application en fonction du stade phénologique, de la surface foliaire et de la pression parasitaire. Afin de pouvoir en mesurer l'impact, la parcelle est coupée en 2, la partie témoin est traitée comme le reste de l'exploitation « doses réduites en fonction de la surface foliaire ». Les suivis parcelaires sur les deux modalités n'ont pas révélé de différences significatives quant aux contaminations mildiou. Cependant l'IFT mildiou, lui a été réduit de près de 30%. Fort de ce succès, la surface traitée en doses optimisées est passée à 60% en 2013.

Par ailleurs l'efficacité d'un traitement n'est possible qu'à condition

d'appliquer de « bonnes pratiques » de pulvérisation :

- les conditions climatiques optimales :
- températures « fraîches » < 21°C
- vent faible < 8 km/h
- hygrométrie élevée 60 % < H % < 95 %
- la vitesse d'avancement doit rester raisonnable environ 4-5 km/h
- un débit des buses adapté.

Afin d'évaluer la qualité de pulvérisation des outils utilisés par les viticulteurs du réseau, des tests sur



papers hydrosensibles ont été réalisés chez chacun d'entre eux. Retour sur la méthode.

L'objectif du test au papier hydrosensible est de juger la pulvérisation en fonction du nombre d'impacts obtenu (Figure 2). Pour ce faire, le papier est disposé sur 3 étages répartis sur 3 ceps. Ce dispositif permet de mesurer l'efficacité du traitement à l'extérieur et à l'intérieur du feuillage.

Pour aller plus loin dans la réduction de dose et acquiescer des réf-

férences, l'IFV et la Chambre d'Agriculture du Gers ont mis en place un essai dans le cadre du programme EcoViti. La parcelle a été plantée en 2012, l'objectif est d'évaluer sur le long terme un système en rupture, d'un point de vue technique mais aussi économique. Cette parcelle sera conduite en cordon libre, la taille sera mécanisée. Lieu de toutes les innovations, cette expérimentation à l'échelle de la parcelle permettra de mesurer l'efficacité de ces techniques combinées sur le long terme.

0 Herbi Viti : innovation et limitation de l'usage d'herbicide

ils ont été remaniés afin de répondre aux objectifs de production qualitatifs et quantitatifs du vignoble IGP Côtes de Gascogne.

A partir de 2009 et jusqu'à ce jour, les essais ont donc été conduits avec 1 inter-rang sur 2 désherbé mécaniquement.

Les résultats des essais ont montré une légère chute de rendement dont la répercussion sur la production est la baisse d'acidité et l'augmentation de la teneur en sucre, un tel enherbement n'a pas montré d'impact négatif sur la teneur en thiol des vins.

Ce type d'enherbement, permettant un impact environnemental moindre et un meilleur potentiel qualitatif est donc tout à fait envisageable sur le vignoble Côtes de Gascogne.



Tondeuse Intercep FERRAND TT3000 D/G

- Ouverture hydraulique
- Vérin de dévers
- S'adapte à tous types de terrain
- Deux couteaux escamotables ventilés
- Vitesse d'avancement : 3 km/h

au Domaine de Mons à Caussens

Mons : Expérimentation et innovation au service du vignoble de Gascogne

Cette journée technique a également été l'occasion pour les participants de découvrir d'autres expérimentations conduites par l'IFV sur le Domaine. Deux essais ont ainsi été présentés, ils s'inscrivent dans une logique à long terme, en prévision du réchauffement climatique qui tend à se confirmer.

Comment se prémunir de ces changements climatiques tout en conservant l'empreinte aromatique des vins de Gascogne ?

Dans ce contexte, qui nécessitera à terme une évolution de l'encépagement, l'essai « Implantation de cépages blancs étrangers » a été mis en place afin, d'évaluer le potentiel qualitatif de ces cépages (climat chaud, maturité tardive, exprimant des thiols) en Gascogne. Cet essai a été implanté par surgreffage en 2012 et 2013. Les cépages sont les suivants : Alvarinho, Arvine, Malvasia Istriana, Rkatseli, Scheurebe, Verdejo, Verdelho, Vermentino et 8458/Merlot-Ugni Blanc.

Le Deuxième essai « Irrigation de la vigne » a pour objectif de mesurer l'intérêt de la technique dans les conditions pédo-climatiques du vignoble de Gascogne. Pour se faire plusieurs paramètres seront étudiés : alimentation azotée et hydrique de la vigne et potentiel aromatique des raisins. L'essai est conduit sur deux parcelles (Colombard et Gros Manseng). L'apport d'eau se fait au goutte à goutte tous les 50 cm (14 mm par cep et par apport, adapté en fonction de la pluviométrie des jours précédents et à venir) entre fermeture de la grappe et véraison.

Mis en place en 2010, de premiers résultats se dégagent. Il a été constaté sur les modalités irriguées : une augmentation de la teneur en sucre mais un retard de maturité (augmentation de l'acidité), une augmentation du rendement due à l'augmentation de la taille des baies, et une augmentation de la teneur en thiols variétaux dans les vins.



Présentation de la CUMA d'Aydie : une aire de lavage collective

Jean-Paul Cazenave, président de la CUMA D'Aydie en Pyrénées Atlantiques a présenté l'aire de lavage collective de la structure. Les 24 adhérents (toutes cultures) se partagent donc l'usage de cet outil, opérationnel depuis l'automne dernier. Le hangar et la piste de lavage ont été bâtis sur un terrain communal, une convention passée entre les deux partis réserve une partie des locaux à l'usage de la commune. L'investissement de cette initiative, fut de 29 250 € financée à 80 % par des

aides publiques. La piste de lavage fonctionne en libre service, chaque adhérent ayant une clé de local de commande. Des EPI (Equipement de Protection Individuel) sont mis à disposition grâce au partenariat de la MSA. Par ailleurs chacun est tenu de remplir le cahier d'enregistrement collectif qui comporte une fiche par adhérent.

Le Phytobac, de la structure, a une capacité de traitement pouvant recevoir l'équivalent de la production

d'effluents phytosanitaires de 1000 ha. Une cuve tampon de 3000 L permet le stockage des effluents lorsque le phytobac est en « maturation », en effet trois mois avant la vidange, il ne doit pas y avoir d'apport afin de laisser le temps aux micro-organismes de réaliser leur travail de dégradation.

La réussite de ce projet a donné de nouvelles idées à la CUMA d'Aydie, qui souhaite désormais réaliser une piste de lavage voiture pour les usagers.

Atelier MSA Bien se protéger lors des traitements, la cabine et les filtres des éléments importants

Lors de l'application des produits phytosanitaires, les opérateurs s'exposent aux contaminations par des poussières, des gouttelettes et des vapeurs.

Afin d'être bien protégé le choix des filtres cabine est primordial pour cela plusieurs niveaux de filtration sont nécessaires (filtre

mousse/papier/etc pour stopper les poussières et aérosols + filtres au charbon actifs pour les vapeurs), les filtres doivent également respecter la norme française NF U 03-024-1.

L'efficacité de ces filtres n'est assurée seulement si la cabine est parfaitement étanche et pressurisée.

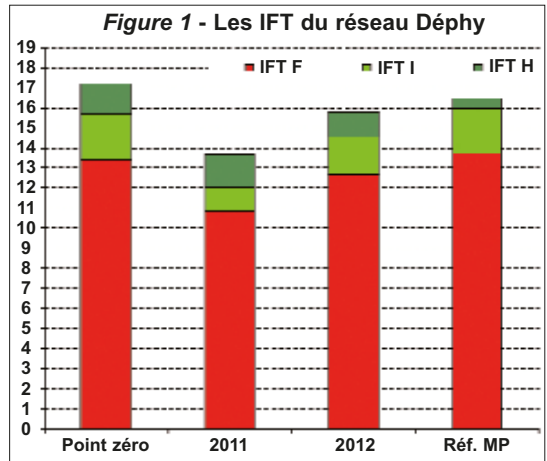
Nouveau Ouverture de permanences Chambre d'Agriculture à Eauze

Depuis le mois de juin, la Chambre d'Agriculture du Gers propose aux viticulteurs des permanences à la Maison du floe, Eauze. Les conseillères viticoles vous accueilleront tous les mercredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

- Mercredi 24 juillet 2013
- Mercredi 31 juillet 2013
- Mercredi 7 août 2013
- Mercredi 21 août 2013
- Mercredi 28 août 2013
- Mercredi 4 septembre 2013
- Mercredi 11 septembre 2013



Exceptionnellement, il n'y aura de permanence le mercredi 14 août



IFT F : IFT Fongicides - IFT I : IFT Insecticides - IFT H : IFT Herbicides
Réf MP : Référence Midi-Pyrénées

Figure 2

- Densité nulle - Absence d'impact
- Densité insuffisante
- Densité suffisante - Plus de 50 impacts / cm²
- Lessivage

A l'issue de ces tests, les pulvérisateurs les plus performants parmi ceux du réseau sont le pulvérisateur face par face Berthoud Supair et le pneumatique à canon Hardi Zenith. Ces résultats positifs font écho à l'outil en lui-même mais également au bon réglage de l'appareil.

Contact : Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques
Virginie HUBERT - Anne-Sophie MICLOT
Tél. 05.62.61.77.13.

ma cove

Tracer votre vinification, de la vendange à la bouteille, en toute sérénité.

ma parcelles

Chambre d'Agriculture du Gers
Tél : 05 62 61 77 45
m.parcelles@gers.chambagri.fr

